

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21/01/2019

COMPTE-RENDU

Le président ouvre la réunion à 16H30 et remercie les présents.

Il remercie en particulier madame Gislaine BENOIT, Adjointe, représentant monsieur le Maire de Champagnole, excusé.

Monsieur le Président du Conseil général du Jura, Clément PERNOT et madame SOTH, directrice sociale en charge des personnes âgées pour la CHT Jura Sud se sont excusés.

Pour la pratique de la réunion, il indique que :

- chacun pourra interrompre les membres du Bureau pour poser des questions ou émettre des observations ou suggestions,
- ne pourront voter que les adhérents à jour des cotisations 2019
- les votes sont normalement à main levée, sauf demande de l'un des membres.

La présentation des différents points de l'ordre du jour a été modifiée en raison de la présence d'adhérents professionnels pris par leur travail.

1 – Le rapport moral du président

Il n'a pas pu être lu par manque de temps. Il est joint au présent compte-rendu ([annexe 1](#)).

2 - Le bilan financier 2017 présenté par la trésorière (il figure en [annexe 2](#)):

Quitus a été donné à la trésorière par un vote favorable à l'unanimité.

Il est rappelé que la cellule animation de la maison de retraite de Morez a déposé ses comptes auprès de l'ASAPA pour lui éviter de devoir utiliser une caisse noire pour accueillir ses cotisations et les dépenses pour ses menus achats.

3 - Le compte-rendu des activités 2017 et les prévisions 2018 présenté par l'animatrice (il figure en [annexe 3](#))

4 - La reconduction du bureau.

Ce point n'a pas pu être évoqué par manque de temps. Il est donc tacitement reconduit.

La réunion est close à 18H15.

Champagnole, le 30/01/2019

La secrétaire

Muriel MEUNIER

Le président

Jean-Paul LAMBLIN

ANNEXE 1

RAPPORT MORAL 2019 DU PRÉSIDENT

En août 2014, Muriel MEUNIER, Sabine JANIER-DUBRY et Béatrice SOURCE, toutes trois cadres de la maison de retraite de l'hôpital, ont décidé de mettre en œuvre une association indépendante des services hospitaliers pour faciliter l'obtention de ressources financières et humaines pour les prestations courantes d'animation. A leur demande et devant une telle force de persuasion, je les ai suivies dans leur projet et nous avons créé l'ASAPA 39.

Hélas, en janvier 2018, Sabine, notre secrétaire, a choisi de partir travailler sous le ciel helvétique.

Heureusement, Béatrice, jeune retraitée, a conservé sa fonction de trésorière et nous réjouit régulièrement de sa présence.

Donc, 4 ½ ans plus tard, nous ne sommes plus que trois membres fondateurs, constituant le Bureau. Mais de nombreux bénévoles nous ont rejoints, dépensant sans compter, ni leur temps, ni quelques fois leur argent.

Les 2 premières années (2014 et 2015), nous avons eu la chance de réaliser des marchés de Noël qui ont donné de très bons résultats financiers... le nerf de la guerre !!!

En 2015, une autre action financière autour de la Fête de la Musique a également bien réussi ! Nous avons donc pu lancer quelques dépenses avec, en point d'orgue, un téléviseur grand écran, ainsi que quelques objets ou aménagements de confort afin que les résidents qui le nécessitaient puissent bénéficier d'un lieu où ils pourraient se décontracter dans une ambiance reposante...

En 2016, estimant que les marchés de Noël ne peuvent pas se renouveler trop souvent sans lasser les visiteurs et que nous n'avions plus assez de produits originaux à vendre, nous avons décidé de ne pas renouveler cette action. Mais le renouvellement de la Fête de la Musique nous a offert un résultat comparable.

En 2017, nous avons embrayé sur deux actions très différentes : d'une part une vente de gâteaux sur le marché de Champagnole en juin, et un jeudi dansant en septembre à l'Oppidum. Ces actions, bien que moins "rentables" qu'un marché de Noël, nous ont permis de maintenir les caisses à flot.

Et en 2018, nous avons rebeloté à l'Oppidum avec un second jeudi dansant.

D'ailleurs, nous sommes déjà inscrits pour notre 3° jeudi dansant qui aura lieu le 11 avril 2019 (notez la date !).

Côté dépenses, depuis 2016, nous avons changé un peu de priorités : nous nous sommes attachés à la personne âgée dépendante et à son corps, à travers des actions de relaxation, de musique au chevet ou de gymnastique douce.

Et nous continuons, par exemple, à offrir un petit cadeau à chaque anniversaire...

Pour 2019 : nous avons un gros projet : des promenades cyclistes pour les résidents en fauteuil roulant. Nous ne savons toujours pas si nous pourrons le mener à bien. Il est à l'étude....

Une convention lie l'hôpital et l'ASAPA depuis octobre 2014. Cette convention permet à l'association de bénéficier de locaux et de quelques moyens hospitaliers pour exercer son rôle.

Une autre convention a été signée en 2018 : elle a permis à Muriel d'ouvrir La Petite Boutique sous responsabilité ASAPA au profit des résidents et des familles.

ANNEXE 2

ASAPA 39

BILAN ANNÉE 2018 (TVA incluse) arrêté au 31/12/2018

<u>RECETTES</u>	<u>DÉPENSES</u>	<u>RÉSULTAT OPERATIONS</u>
R - Cotisations reçues 2018	270,00 €	
R - Cotisations reçues 2019	35,00 €	
R - Dons reçus	828,00 €	
R - Subvention	700,00 €	
R - Virement Bancaire pour la Petite Boutique	297,80 €	D – Versement d'espèce à la Petite Boutique 297,80 € 0,00 EUR
R - Remboursement Animation	789,02 €	D - Avance Animation 690,34 € 98,68 EUR
R – Ventes Jeudi dansant	1 336,90 €	D – Achats Jeudi dansant 563,25 € 773,65 EUR
R - Ventes autres	825,52 €	D - Achats autres 286,61 € 538,91 EUR
R – Ventes Morez	1 057,63 €	D – Dépenses Morez 507,36 € 550,27 EUR
R- Vente Porte-clef	417,00 €	D – Achats porte-clef 392,80 € 24,20 EUR
R- Vente chocolat	1 421,85 €	D – Achat chocolat 1 095,75 € 326,10 EUR
	D - Anniversaires 173,99 €	
	D - Assurance 105,52 €	
	D - Divers 695,11 €	
	D – Intervenants extérieurs 2 788,80 €	
	D - Frais de bureau 3,90 €	
	D – Sortie extérieure 149,10 €	
Total recettes	7 978,72 €	Total dépenses 7750,33
BÉNÉFICE ANNÉE = 228,39		
<u>AVOIR AU 31/12/2018</u>		
	Banque Populaire (dernier relevé)	3 544,62 €
	Caisse (liquidités)	671,56 €
	Créances (virements en attente)	274,02 €
	Engagé non réglé	0,00 €
	Total avoir	4 490,20 €

AG DU 21 JANVIER

Projet de l'animatrice

Préparation réunion ASAPA39 du 21 janvier 2019

BILAN 2018 :

ATELIER MUSICOTHÉRAPIE DURANT LES CONGES ANIMATRICE

6 ATELIERS avec Art thérapeute diplômée

DÉPENSES DIVERSES (pour déco services, anniversaires, ateliers créatifs, petites sorties...)

ACTIONS FINANCIÈRES :

TOMBOLA : ne pourra être reconduite que tous les deux ans)

VENTE DE CHOCOLATS

JEUDI DANSANT en septembre 2018, le prochain aura lieu le 11 avril 2019

BOURSE VÊTEMENTS

VENTE DE CONFITURES

PROJETS 2019 A RETENIR

- THÉÂTRE : le samedi 2 février → 1 à 2 bénévoles pour le véhiculer les résidents.
- CHAMPA FOLK : le samedi 2 mars → 1 à 2 bénévoles pour le véhiculer les résidents.
- JEUDI DANSANT : le 11 avril → besoin 6 personnes minimum + gâteaux
- CHORALE CRESCENDO : Besoin de bénévoles pour véhiculer les résidents, en Avril ?
- FÊTE DE LA MUSIQUE : le vendredi 21/06, Vu avec Gislaine Benoit pour une programmation de la fête de la musique sur le parvis de l'hôpital (Chorale, etc.)

Calendrier projet vélo (Béatrice Source)

2018 Septembre-Octobre	Élaboration du projet Recherche /tests vélo <i>3 Ateliers différent en cours</i>
Novembre/Décembre	Devis d'assurance Recherche des partenaires financiers <i>3 Ateliers différent en cours</i>
Janvier 2019 1 ^{er} trimestre	<i>Choix des ateliers en fonction des besoins et des finances</i> Recherche des partenaires financiers Montage des dossiers Mise en place d'une équipe de pilote de vélo et d'accompagnant Présentation d' « Evol-mobil » à l'EHPAD de Champagnole Choix de l'assurance Élaboration d'un règlement d'utilisation du vélo
2 ^{ème} trimestre	<i>Choix des ateliers en fonction des besoins et des finances</i> Achat du vélo et formation de l'équipe de pilotes Organisation des promenades
3 ^{ème} et 4 ^{ème} trimestre	<i>Choix des ateliers en fonction des besoins et des finances</i> Pérennisation des promenades Étoffer l'équipe de pilotes et d'accompagnant